

Appel à projets
Festival Vice & Versa 2023



APPEL A PROJETS - Festival Vice & Versa 2023

**Vous avez un projet dans les domaines du spectacle vivant,
de la musique, des jeux, des arts de la rue
autour du thème : « Révéler la différence, éveiller les sens » ?**

Le Festival Vice & Versa aura lieu les 11, 12 et 13 avril 2023 et lance son traditionnel appel à projets pour cette édition, et vous ouvre les portes de sa programmation : envoyez votre candidature avant le 8 janvier 2023. Nous sommes à la recherche de propositions qui nous amènent à contempler la beauté de chacun tel qu'il est, et à honorer la relation à l'autre.

Le Festival Vice & Versa

Chaque année, le *Festival Vice & Versa* propose une manifestation culturelle pluridisciplinaire de qualité, à tous les publics, touchés par le handicap ou non, autour de la thématique : « Révéler la différence, éveiller les sens ». Le *Festival Vice & Versa* offre un véritable bouillon d'émotions et de rencontres, autour de nombreuses formes d'expressions : expositions, danse, théâtre, musique, conte, nouveau cirque, marionnettes, bal, jeux sensoriels, repas dans le noir, animations, ateliers en Langue des Signes Française, projections cinématographiques, arts plastiques, sciences. Tout ça sur un même lieu dans une ambiance unique ! Cette année nous souhaitons proposer des projets artistiques qui mettent en avant la relation à l'autre, aux goûts de sincérité, d'attention et d'accueil. Des petites formes, des spectacles intimistes à petite jauge, des représentations où l'échange est mis en avant.



Ce festival s'adresse à tous ceux qui souhaitent s'ouvrir à l'autre et qui souhaitent découvrir ou redécouvrir leurs sens d'une autre manière. En 2023, le *Festival Vice & Versa* en sera à sa 19^{ème} édition. Nous souhaitons privilégier les créations atypiques, les entresorts, les concerts et les déambulations, les solos improvisés ainsi que des projets novateurs. Le *Festival Vice & Versa* se tiendra du 11 au 13 avril 2023 à Bourg-lès-Valence.

Cet appel à projets est un appel à candidatures pour les compagnies qui souhaitent diffuser leurs créations aussi bien aux spectateurs qu'aux programmeurs se déplaçant sur l'événement ! Depuis 2011 et sa mise en place, 100 compagnies ont bénéficié de ce dispositif et 235 dates se sont directement conclues à la suite du festival !



Règlement

Quels projets ?



VICE & VERSA • 11 rue Dupont • 26500 BOURG LES VALENCE

Tél : +33 (0)6 10 16 61 63 • www.festival-vice-versa.com • contact@festival-vice-versa.com

Licences d'entrepreneur de spectacles 2-143909 et 3-143910 • SIRET 451 823 066 00019 • APE 9001

Le projet peut concerner tous les domaines d'expression et de création : spectacle vivant toutes disciplines confondues, arts, jeux et sciences. Nous accorderons toutefois une attention particulière aux projets touchant les domaines des arts de rue, de la musique, des déambulations et des entresorts.

Il est en lien à la thématique « Révéler la différence, éveiller les sens ».

Il est préférentiellement tourné vers les familles et le jeune public.

Il peut être tourné vers un public adulte mais concerne alors un lien clair avec des propositions sensorielles de soirées du festival (telles que repas dans le noir, soirées autour de la communication visuelle et de la Langue des Signes Française...).

Il n'est pas un produit de consommation mais résulte d'une réelle envie d'intimité et de partage avec le public concerné.

Quels soutiens ?

Le défraiement des transports à hauteur maximum de 0.25 euros du kilomètre.

La prise en charge d'hébergements pour les équipes du spectacle sur la durée du Festival.

La prise en charge de la restauration sur la durée du Festival. La mise à disposition de la technique et du personnel nécessaire à l'accueil du spectacle.

La communication sur la venue au Festival : 15000 dépliant, courriels envoyés et/ou distribués dans la région (partenaires, professionnels, presse, particuliers...).

La mise en réseau et la visibilité auprès de diffuseurs partenaires et des professionnels programmeurs présents sur le site du festival en tant qu'accrédités.



Quelles contreparties ?



Les artistes s'engagent à présenter la proposition sélectionnée dans le cadre du *Festival Vice & Versa 2023*.

Un contrat sera signé entre le *Festival Vice & Versa 2023* et les compagnies sélectionnées.

Les modalités de ce contrat seront à déterminer entre l'association et les compagnies sélectionnées.

Dossiers de candidature

Envoyez-nous un dossier de candidature **par courrier** ou **par mail** avant le 8 janvier 2023 :

Festival Vice & Versa – Appel à projets - 11 rue Dupont 26500 BOURG LES VALENCE – contact@festival-vice-versa.com





Le dossier de candidature devra comprendre la fiche synthétique dûment remplie, ainsi que :

- Une description de la structure (historique, parcours artistique de la compagnie...).
- Les parcours artistique des porteurs du projet (équipe artistique du projet, collaborations, brèves biographies...).
- Une description du projet (note d'intention, de mise en scène, forme, fond, pistes de travail développées, visuels...).
- Une description des publics touchés (âges, jauge...) et la manière dont ils le sont...
- Et tout ce que vous jugerez utile de préciser (Tout document visuel à l'appui est bienvenu).

Calendrier de sélection

- **15 novembre 2022** : lancement de l'appel à projets.
- **8 janvier 2023** : clôture de la réception des projets.
- **Février-Mars 2023** : sélection et conventionnement des projets retenus.
- **11, 12, et 13 avril 2023** : Participation des projets retenus au Festival.

Les équipes des projets retenus seront contactées par téléphone entre la fin du mois février et la fin du mois de mars pour l'organisation de leur venue. **Un avis de réception de tous les dossiers sera envoyé par mail à chacun des demandeurs.**

FICHE SYNTHÉTIQUE

Festival Vice & Versa - Appel à Projets - 11, 12 et 13 avril 2023

Dossier complet à retourner, par courrier ou par mail avant le **8 janvier 2023** à
Festival Vice & Versa – Appel à projets – 11 rue Dupont 26500 BOURG LES VALENCE - contact@festival-vice-versa.com

La structure

Nom de la Compagnie :

Directeur artistique :

Nom et qualité du contractant :

N° de SIRET :

Code APE :

N° de licence(s) :

N° de déclaration en préfecture (pour les associations) :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Tél fixe :

Fax :

Tél portable :

Mail :

Site web :

Personne à contacter (préciser fonction) :

Tél fixe :

Fax :

Tél portable :

Mail :

Le projet

Titre du projet :

Genre, domaines / disciplines artistiques engagées :

Thématiques abordées :

Public(s) ciblé(s) - âge conseillé :

Durée du spectacle envisagée :

Technique



Nom du référent chargé de la technique :

Tél fixe :

Tél portable :

Nombre de représentations souhaitées par jour :

Mardi 11 :

Mercredi 12:

Jeudi 13 :

Intervalle minimum entre les représentations :

Jauge estimée :

Durée du spectacle :

Durée du montage :

Durée du démontage :

Durée du filtre technique ou balance compris dans la durée de montage :

Type de structure :

Dimension de la structure : (merci de préciser si vous êtes en déambulation)

Type de besoin en arrivée électrique sur le site :

Précisez le matériel sonore que vous utilisez :

Autre information technique utile de préciser :

Logistique

Jour et heure d'arrivée souhaitée :

Jour et heure de départ souhaitée :



VICE & VERSA • 11 rue Dupont • 26500 BOURG LES VALENCE

Tél : +33 (0)6 10 16 61 63 • www.festival-vice-versa.com • contact@festival-vice-versa.com

Licences d'entrepreneur de spectacles 2-143909 et 3-143910 • SIRET 451 823 066 00019 • APE 9001

Nombre de personnes présentes durant le Festival :

Nom, prénom et fonction des personnes présentes :

Type et nombre de véhicule(s) :

Ville de départ :

Autres détails

Merci de nous fournir les documents visuels et tous les autres dossiers artistiques que vous jugerez utiles pour nous permettre d'analyser la possible insertion du projet dans la programmation du Festival Vice & Versa.

Renseignements complémentaires éventuels :

